
*Sources et méthodes de l'histoire des métiers artistiques en France
(XVI^e-XVII^e siècles)*

Sources et méthodes de l'histoire des métiers artistiques en France (XVI^e-XVII^e siècles)

Audrey Nassieu Maupas



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/1968>

DOI : 10.4000/ashp.1968

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 240-242

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Audrey Nassieu Maupas, « Sources et méthodes de l'histoire des métiers artistiques en France (XVI^e-XVII^e siècles) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 148 | 2017, mis en ligne le 26 septembre 2017, consulté le 06 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1968> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1968>

SOURCES ET MÉTHODES DE L'HISTOIRE DES MÉTIERS ARTISTIQUES EN FRANCE (XVI^e-XVII^e SIÈCLES)

Maître de conférences : M^{me} Audrey NASSIEU MAUPAS

Programme de l'année 2015-2016 : *Les peintres et les arts décoratifs* (suite).

Dans la continuité de l'année précédente, plusieurs séminaires ont été consacrés à la ville de Troyes et plus particulièrement à la population de ses peintres au XVI^e siècle. Sans égaler Paris en commandes et en prestige, il semble cependant que, parmi les localités du Nord de la France qui abritaient une communauté de peintres, la capitale de la Champagne du Sud ait été un centre réputé pour sa production de peintures à la détrempe sur toiles. On trouve ainsi mention de nombreuses « pieces painctes sur thoille a detrempe fasson de Troies » dans certains inventaires après décès au moins à partir du troisième quart du XVI^e siècle, notamment ceux de marchands parisiens spécialisés dans ce type de marchandises. La lecture et l'analyse de plusieurs de ces documents ont permis de révéler que ces toiles pouvaient représenter des décors variés, comme des paysages, les quatre saisons de l'année, des batailles ou des « histoyres saintes », sans compter des scènes de « plaisance », sans plus de précision. La comparaison avec les toiles d'autres origines est révélatrice : si, dans la plupart des cas, on trouve une même proportion de pièces « façon de Flandres », ces dernières sont estimées moins cher, et celles « façon de Paris », plus rares semble-t-il, le sont encore moins.

Cette constatation laisse penser que les peintres troyens étaient très actifs et sans doute relativement nombreux, en tout cas bien plus qu'à partir du règne de Louis XIV, où la centralisation administrative et artistique au profit de Paris entraîna un réel déclin de la profession dans les villes de Province. En effet, seule une poignée de peintres travaillaient encore à Troyes à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle : ils se déclarèrent au nombre de neuf en 1691 (19 avec les verriers), quand le roi créa un nouvel impôt sur les métiers, et n'étaient plus que quatre en 1767. La situation avait été meilleure entre 1600 et 1650, période pour laquelle certains chercheurs, comme Michel Turquois et Antoine Schnapper, estiment qu'il y aurait eu plus de 170 peintres actifs à Troyes, ce qui représente un peintre pour 208 habitants (donc 4,8 pour mille) au tout début du XVII^e siècle. Ce chiffre semble d'autant plus important que, toujours selon Antoine Schnapper, Paris ne pouvait se prévaloir que de 0,23 peintres pour mille à la même époque. Toutefois, il faut tenir compte du fait qu'à Paris le métier de peintre était strictement séparé de celui de verrier, ce qui n'était pas le cas à Troyes où certains artistes pouvaient exercer les deux activités.

Pour le XVI^e siècle, on ne dispose d'aucune synthèse aussi détaillée. La bibliographie sur Troyes est fournie et constitue un point de départ, même si les tentatives de listes proposées jusqu'à présent restent partielles. Ainsi, pour Natalis Rondot

(1887), il y avait 111 peintres dans la ville dans la première moitié du siècle. Albert Babeau (1903), quant à lui, relève près de 200 noms de peintres pour la totalité du siècle, d'après les dépouillements d'archives réalisés par ses prédécesseurs. Ces chiffres sont évidemment à manier avec précaution : non seulement les archives sont lacunaires, mais elles n'ont jamais été, jusqu'ici, traitées dans leur intégralité. La difficulté d'avancer des données précises s'accroît avec le fait qu'à Troyes l'exercice de la peinture était libre, c'est-à-dire non réglementé par des statuts officiels, et ne générait aucune archive propre qui aurait pu nous renseigner sur des élections de jurés ou sur la police du métier. En outre, les archives notariales, très utiles pour connaître les actes de la pratique, sont conservées de manière imparfaite et seulement à partir des années 1560-1570. Les premiers contrats d'apprentissage connus, par exemple, datent du début du xvii^e siècle.

En revanche, les archives de la municipalité et certains rôles d'impôts – ces registres où étaient consignées les taxes dues par les habitants – restent des sources non négligeables. Leur analyse a permis à Françoise Bibolet (1974) d'effectuer une enquête sur les métiers à Troyes au Moyen Âge. Il en ressort que les peintres (et « armorieurs », enlumineurs, faiseurs de cartes et tailleurs d'images) étaient deux ou trois en 1371, un en 1406, cinq en 1436 et en 1474, pour 22 orfèvres à la même date. Plus tard, le registre d'imposition de 1553, qui donne la liste des habitants quartier par quartier, totalise 5393 noms. D'après Michel Turquois (1989), cela correspondrait à une population totale d'environ 30 000 habitants, en supposant que seuls les noms des chefs de famille apparaissent et que les femmes, les enfants, les apprentis et les compagnons n'aient pas été inscrits. On y trouve ainsi 21 brodeurs, 29 orfèvres, 56 menuisiers, ou même 325 membres des métiers de l'alimentation, pour 20 peintres taxés ; ce qui représenterait donc 3,70 peintres pour mille. Tous habitaient dans le quartier du Comporté.

Cette estimation est légèrement plus faible que celle donnée pour le début du xvii^e siècle, mais il n'est pas impossible que le nombre de peintres ait augmenté entre les deux dates, l'avènement du règne de Henri IV ayant été très favorable économiquement. Elle ne rend cependant pas compte de la composition des ateliers qui peut être entrevue grâce à d'autres types de sources. À l'occasion de travaux engagés par la municipalité ou de certaines entrées royales ou princières, ont ainsi pu être conservés des documents comptables précis dans lesquels les mentions de paiements reflètent l'organisation du travail. Plusieurs ont été analysés, comme ceux relatifs aux préparatifs des entrées de Louis XII en 1500, de la reine Éléonore en 1534 ou à divers chantiers entrepris à Troyes dans la deuxième moitié du xvi^e siècle. Il s'avère que chaque peintre était le plus souvent accompagné d'un ou deux « grans garçons », des apprentis sans doute, ou d'un « bon varlet ou autre qui soit ouvrier », peut-être un compagnon, rémunéré un peu plus. Cela n'exclut pas que le maître de l'atelier ait en même temps entretenu des aides supplémentaires chargés, dans le cadre de l'atelier, d'autres besognes.

Parmi ceux-ci, la présence d'étrangers est à envisager, comme le montrent à la fois les archives et la production picturale. On note en effet l'influence des courants flamands et hollandais dans la peinture produite à Troyes, importée par des peintres comme Grégoire Guérard : originaire de Rotterdam, celui-ci s'installe dans la ville

entre 1510 et 1515, avant d’aller en Bourgogne où il est documenté jusque dans les années 1530. D’autres œuvres sont proches du maniérisme anversoïse ou, plus tard, du romanisme. En parallèle, de nombreux noms cités dans les archives semblent indiquer une provenance étrangère, flamande surtout, ou parfois allemande. Troyes fut en effet une ville marchande très active, tournée notamment vers les pays du Nord. Ainsi à Anvers, il existait une nation troyenne importante et, à l’inverse, on voit, lors des assemblées générales de 1560, par exemple, que la municipalité de Troyes avait prévu une enquête sur « tous les maistres des estatx et mestiers de lad. ville [...] afin de scavoir d’eulx quelz et combien de gens ils ont a leur service, et s’ilz sont estrangers ou non ».